



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse — 30/11/2021

Appel à projets **Excellences**

Présentation des 15 lauréats
de la 1^{ère} vague

esr.gouv.fr



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

anr®
agence nationale
de la recherche

Editos



Frédérique Vidal,
Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Depuis 2017, renforcer et valoriser l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche est le fil rouge de l'action de mon ministère. Cette ambition s'est traduite par les nombreux chantiers ouverts depuis cinq ans comme l'émergence des établissements expérimentaux en 2018 et bien sûr la loi de programmation de la recherche promulguée il y a tout juste un an, cela pour donner du temps, des moyens et de la visibilité à la recherche et à tous ceux qui la font vivre.

Ces projets ont démontré leur pertinence, qu'il s'agisse de la percée de la France dans le classement de Shanghai ou encore du renforcement de notre attractivité internationale. En donnant à chaque établissement les leviers pour affirmer la signature qui lui est propre, le Gouvernement renforce l'autonomie des universités et réaffirme leur rôle indispensable au sein de la société.

L'appel à projets ExcellenceS offre aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur l'opportunité de bâtir un projet de transformation profonde permettant de reconnaître et de valoriser leur propre chemin vers l'excellence, cela à l'échelle d'un site. L'excellence n'est pas univoque et chaque établissement doit pouvoir se hisser au meilleur niveau, dans le respect de son projet et de sa signature territoriale.

Les programmes ExcellenceS seront soutenus par le PIA 4 à hauteur de 800 millions d'euros et échelonnés en trois vagues afin de permettre à chacun de pouvoir y répondre et d'approfondir son projet. La première vague révèle déjà la diversité des excellences qui s'exercent au sein de nos établissements et de nos territoires.

C'est ainsi que se décline la vision que nous avons des excellences, celles que nous n'avons eu de cesse de porter depuis 2017 : celles d'un enseignement supérieur et d'une recherche profondément ancrés dans leur territoire, dans l'économie et dans la société, qui rayonnent à l'international. Celles d'établissements engagés dans l'amélioration permanente de leurs missions de services publics au bénéfice des étudiants et du tissu économique. Epicentre de la création de connaissances, l'université et les établissements d'enseignement supérieur se sont en effet imposés au cœur de projets porteurs d'innovation, où recherche et entreprise se rencontrent, s'interpénètrent et créent de la valeur.

ExcellenceS permet aux établissements lauréats de mettre en avant leur signature nationale et internationale. Loin des représentations figées qui préexistaient autour d'elles, les universités sont aujourd'hui ainsi pleinement engagées dans la dynamique de transformation de notre pays, au service de notre souveraineté, de nos talents, du rayonnement français dans le monde.

Confortée par les investissements sans précédents du PIA 4, de la LPR, de France Relance et de France 2030, les universités et les établissements d'enseignement supérieur pourront, avec le programme ExcellenceS disposer de tous les leviers pour s'imposer comme le lieu de l'invention de l'avenir et de la préfiguration des grandes transformations de demain.



Guillaume Boudy
Secrétaire général pour
l'investissement

Depuis la création du Programme d'investissements d'avenir (PIA) en 2010, la continuité avec laquelle l'Etat a investi dans l'enseignement supérieur et la recherche n'a pas faibli. Le 4ème PIA annoncé par le Premier ministre en janvier 2021 en est une nouvelle manifestation. Le PIA a vocation à soutenir les innovations dans tous les champs économiques, contribuant ainsi à la compétitivité et à la souveraineté de notre pays, à une croissance durable créatrice d'emplois.

Avec les trois premières générations de PIA, nous avons structuré notre écosystème d'enseignement supérieur et de recherche pour « former ceux qui déplaceront les frontières de la connaissance » comme le recommandait en 2010 le rapport Juppé-Rocard, et pour attirer ou garder les meilleurs talents. C'est ce que nous avons fait : IDEX, I-SITE, Labex, Equipex, NCU, IDEFI, etc. Des programmes qui ont montré leur pertinence et leur efficacité. Avec le PIA4 et France relance, l'Etat s'est donné comme mission d'accélérer la valorisation des établissements d'enseignement supérieur pour construire une ambition globale pour la France de demain : un écosystème de la recherche et de l'innovation local, doté d'une signature de site reconnue et permettant, via la deeptech, l'émergence de champions économiques français sur la scène internationale ; des étudiants accompagnés à chaque étape de leur projet professionnel pour permettre à chacun d'exploiter l'ensemble de son potentiel sans censure ; ou encore un rayonnement de la pensée scientifique française dans les différents forums internationaux pour peser dans les enceintes de décision.

En reconnaissant l'excellence sous toutes ses formes, plus encore qu'il n'a pu le faire précédemment, l'Etat affirme plus que jamais le rôle essentiel que jouent les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au sein de leurs territoires et sa volonté de les soutenir dans la définition de leur signature propre.

Doté de 800 M€, l'appel se déclinera en trois vagues et permettra d'accompagner financièrement les établissements d'enseignement supérieur, porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site, dans la mise en œuvre de leur stratégie.

Pour la première vague, un jury international a proposé 15 lauréats sur les 35 dossiers déposés, qui sont présentés ci-après. Nous serons aux côtés des 15 sites retenus pour accompagner la mise en œuvre de leur projet d'excellence.

Le déploiement des investissements d'avenir en matière d'enseignement supérieur et de la recherche se poursuit, avec l'annonce du Président de la République le 12 octobre dernier de mobiliser 2,5 Mds€ dans le cadre de France 2030 pour la formation des talents et leur épanouissement dans l'écosystème français.

Les ambitions de l'appel à projet

La diversité des territoires, des acteurs, qu'ils soient universités ou grandes écoles, constituent la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche français et justifie le « S » que l'État revendique sur l'objectif d'excellence.

L'appel à projets « **Excellence sous toutes ses formes** » vise à reconnaître l'excellence dans cette diversité et à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux, à l'échelle de leur site, dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques.

Ces transformations couvrent toute évolution significative de l'établissement ou du site contribuant à développer leurs potentialités dans l'ensemble de leurs missions, ou dans les missions qui auront été choisies comme les plus importantes pour l'établissement ou le site dans le cadre de leur projet stratégique.

Il accompagne donc la différenciation entre établissements d'enseignement supérieur en reconnaissant davantage les différentes formes d'excellence dont ils font preuve dans l'accomplissement des missions que leur fixe la Loi, et en les aidant à atteindre, dans leur(s) domaine(s) d'excellence, les meilleurs standards internationaux.

Cet appel à projet va donc permettre aux établissements et aux sites de construire leur « signature ».

L'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » vise à conserver les caractéristiques positives des actions des précédents PIA tout en tenant compte des améliorations possibles et de nouveaux projets apparus depuis, afin d'accompagner à travers un unique appel à projets.

Il vient donc notamment renforcer l'action initiatives d'excellence (IDEX) et sa déclinaison Initiatives Science/Innovation/Territoires/Economie (I-SITE) qui est une des actions les plus emblématiques du PIA. Celle-ci a déjà fait la preuve de sa grande réussite par la visibilité internationale des IDEX et I-SITE, le succès à l'appel pilote ayant donné naissance aux Universités européennes de la Commission européenne et par la transformation des métiers de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation que ces initiatives ont engendrée.

Les projets retenus dans cette première vague traduisent une véritable politique globale de l'établissement pour le site ; transformer profondément l'établissement ; servir une ambition d'excellence dans son ou ses domaine(s) d'expertise et d'exercice.

Le jury a été très sensible aux démarches s'appuyant sur une approche innovante tant dans l'objectif visé que dans les modalités de sa mise en œuvre et la nécessité d'offrir le meilleur environnement possible à ses personnels, étudiants et partenaires publics comme privés, vecteurs d'une attractivité nationale et internationale.

Une grande variété des axes d'intervention de l'AAP

L'excellence sous toutes ses formes recouvre l'ensemble des missions des opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- **en matière de formation** : le développement d'une offre bac +2/+3 d'excellence permettant une insertion professionnelle réussie et à bon niveau, répondant à une attente du marché de l'emploi et travaillant avec et pour les partenaires professionnels et territoriaux ; l'excellence à travers des formations pluridisciplinaires ou multi-niveaux associant plusieurs établissements ou plusieurs composantes du site ; l'excellence pour la formation continue et tout au long de la vie, permettant à tout public de se reconverter, de reprendre ses études, de valoriser ses acquis professionnels, afin de construire une carrière choisie et ambitieuse ; l'excellence de la formation bac +5 et/ou par la recherche et du travail de valorisation du doctorat auprès des employeurs hors champs académiques ; dans les Outre-Mer, la prise en compte des spécificités du site sur la formation ...

- **en matière d'action territoriale** : le développement d'une « signature » de site, s'appuyant sur les spécificités et les forces du territoire et faisant de l'établissement d'enseignement supérieur le catalyseur du dynamisme économique (incubateur, partenariats de recherche ...) et de l'innovation de son territoire (transfert et valorisation de la recherche et de projets étudiants, futurs diplômés représentant un vivier de recrutement adapté aux besoins des entreprises locales comme nationales ou internationales, etc., développement de campus dédiés à des enjeux de transition), etc.

- **en matière européenne et internationale** : transformation des métiers et de l'organisation des établissements pour une meilleure ouverture à l'Europe et à l'international ; attractivité et rayonnement de la science française dans le monde (francophone et non francophone) ; précurseur et catalyseur de recherches émergentes au niveau international ; développement des échanges pour les étudiants et tous les types de personnels ; pour les Outre-Mer, ouverture aux pays de la région des projets soumis ainsi que de leurs réalisations à venir, etc.

- **en matière d'innovation et d'impact sur l'économie et la société au sens large** : développement des relations avec les entreprises ; participation aux grandes transformations de la société en réponse aux défis qui lui sont posés, assurant le progrès intellectuel, économique et social, luttant contre la désinformation, etc. Par ailleurs, pourra être financé le développement d'une offre de services, physiques ou numériques, pour une science avec et pour la société, en s'appuyant sur des partenariats locaux....

- **en matière de recherche** : une recherche aux frontières de la connaissance et en lien avec les organismes ; une recherche pluridisciplinaire associant plusieurs établissements ou composantes du site ; une recherche plus ouverte à la communauté internationale et à la société ; par ailleurs, dans les Outre-Mer, une recherche sur un objet scientifique d'excellence réunissant plusieurs des composantes recherche du territoire, adossée aux universités et aux organismes, dans le cadre d'une stratégie propre au territoire pour constituer une plateforme de rayonnement scientifique dans son bassin géographique et au-delà....

- **en matière de ressources humaines** : par la définition d'une stratégie partagée à l'échelle du site notamment avec les organismes nationaux de recherche (attractivité et

recrutement d'enseignants- chercheurs et/ou de chercheurs de haut niveau, stratégie concertée sur le développement de l'appui à la recherche) ; également par la recherche d'une qualité de vie au travail, susceptible de contribuer à l'attractivité nationale et internationale...

- **en matière de vie étudiante** : développement, avec le CROUS et les collectivités territoriales notamment, de toutes les formes d'appui aux initiatives étudiantes, d'implication des étudiants dans le développement de l'établissement, de développement d'un cadre de vie harmonieux et d'une offre de services attractifs pour les étudiants français et de toutes nationalités...

- **en matière de culture, et de culture scientifique et technique** : valorisation du patrimoine universitaire (à l'exception du patrimoine immobilier), développement des relations avec les différents sites d'implantation des campus universitaires, en lien avec le label « Science avec et pour la Société ».

Trois vagues de soumission des projets et un processus de sélection par un jury international

Cet appel est doté d'une enveloppe de **800 M€**. La moitié de cette enveloppe environ sera consacrée aux projets portés par des établissements qui ne sont pas parties prenantes d'une initiative d'excellence labellisée IDEX ou I-SITE. L'autre partie de cette enveloppe sera attribuée à des projets déposés par les porteurs d'une IDEX ou d'une I-SITE.

Compte tenu de l'ambition de transformation à l'échelle de l'établissement et/ou du site, le montant minimum de la subvention PIA demandée doit être de 5 M€. Trois vagues de soumission des dossiers sont prévues : la première, close le 20 mai 2021, a vu le dépôt de 35 projets. Un deuxième appel est lancé ce jour pour une clôture en février 2022. Une troisième et dernière vague sera lancée courant 2022.

L'ensemble du processus d'évaluation est piloté par l'Agence nationale de la recherche en lien avec les services du ministère et du secrétariat général pour l'investissement.

L'évaluation des dossiers proposés est réalisée par un jury international composé de 23 membres et présidé par le Professeur Michael Hengartner, Président du Conseil des Écoles polytechniques fédérales suisses. Le jury a examiné les dossiers sur la base des avis de deux rapporteurs désignés en son sein et pour certains dossiers cet examen a été complété par une audition avec les porteurs des projets.

Les recommandations du jury ont été validés par le Premier ministre sur propositions de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Secrétaire général pour l'investissement.

Cet appel à projets est éligible au plan national de relance et de résilience (PNRR) qui s'inscrit plus globalement, au niveau européen, dans le plan de relance *NextGenerationEU*.

Liste des lauréats de la première vague

IDEX/I-SITE			Autres projets		
Aix-Marseille Université	Cisam+	40 M€	Université Paris Est Créteil	Erasme	21,2 M€
Université Paris Saclay	Springboard	32 M€	La Rochelle Université	ExcelLR	16 M€
Université Gustave Eiffel	City-Fab	8,8 M€	Université du Littoral côte d'Opale	IFSEA	8,1 M€
CY Université	CY Generations	20,8 M€	Université de Haute-Alsace	Mat-Light 4.0	10,7 M€
Université de Montpellier	ExposUM	23,2 M€	Université de Poitiers	UP Squared	16 M€
Université de Paris	Fire up	30 M€	Université Bourgogne Franche-Comté	Harmi	14 M€
Université de Bordeaux	InnovationS	24,4 M€	Université Paris 1	Sorb'Rising	18,4 M€
Université de Pau	Irekia	8,8 M€			
	Total	188 M€			104,4 M€

Les 15 projets lauréats

CISAM+ (Aix-Marseille Université) 40 M€

Le projet d' Aix-Marseille Université, avec le soutien de ses partenaires CNRS, INSERM, CEA, IRD, s'appuie sur son expertise reconnue dans le domaine de l'innovation pour renforcer sa stratégie d'innovation et élargir sa démarche à l'ensemble de ses sites par la création, sur le modèle de la cité de l'innovation et des savoirs, de 7 hubs thématiques d'innovation (programmes pédagogiques, offre de services groupés pour l'innovation, innovation ouverte), sur trois thématiques principales: technologies pour la santé, industries culturelles et culturelles, développement durable.

CITY FAB (Université Gustave Eiffel) 8,8 M€

L'université Gustave Eiffel, née de la fusion de l'UPEM et de l'IFFSTAR, se propose, avec le projet City-Fab, un double objectif: mettre en place une politique de sites, en dotant ses différents campus d'une offre de recherches et de formations appuyées sur la recherche, construites avec les partenaires académiques et sociopolitiques locaux; faire de l'UGE la référence sur la thématique de la ville de demain. Il s'agit d'aider les territoires à faire face aux enjeux de transition énergétique, écologique, économique et sociale, d'une part en formant les compétences nécessaires pour œuvrer à ces transitions, d'autre part en aidant collectivités et entreprises à adopter une stratégie adaptée à leur contexte propre. En partenariat avec les acteurs locaux, une analyse des données permettra de mettre en place un diagnostic des besoins, suivi d'un modèle d'évolution vers la ville ou le territoire durable adapté à chaque cas particulier, d'un dispositif de simulation des effets du modèle, et enfin de la construction des méthodes et indicateurs nécessaires à l'évaluation de la stratégie. De nombreux partenaires (entreprises et collectivités) sont engagés dans le projet.

CY Generations (CY Cergy Paris Université) 20,8 M€

Le projet de CY Cergy Paris université est de devenir un acteur majeur de l'innovation durable en région et à l'international. En interne en faisant évoluer l'état d'esprit des communautés universitaires pour mieux répondre aux attentes des étudiants comme à la demande sociale. En externe en aidant les partenaires des collectivités et entreprises à concevoir et développer une innovation durable basée sur le développement des compétences adaptées à ce but. Le but n'est pas pour l'université de développer l'innovation technologique elle-même, mais de développer un modèle permettant de faciliter et d'accélérer le passage de l'innovation de l'université aux partenaires socio-économiques. Le projet repose sur le développement de l'interdisciplinarité et associe un large réseau de partenaires, académiques (dont l'ESSEC et le CEREMA) et socio-économiques; il prend également appui sur l'université européenne Eutopia.

ERASME (UPEC, Université Paris Est Créteil) 21,2 M€

Avec le projet ERASME, l'université Paris Est Créteil propose un projet d'université engagée dans et au service de ses territoires et plus largement de la société. Partant d'une analyse de son positionnement, des aspirations de ses étudiants et de la société (en particulier à plus de justice et d'équité sociale) et des transformations sociales et environnementales que nous vivons, l'UPEC s'appuie sur son projet stratégique, publié en 2019, pour développer un projet centré sur l'engagement de ses communautés, personnels et étudiants, et la transformation de ses formations et de sa recherche au service de la société : repenser la formation pour permettre la réussite des étudiants dans leur diversité, focaliser la recherche en visant un impact réel sur la société, transformer pour cela le fonctionnement et la planification de l'université en l'ouvrant au dialogue avec la société. L'UPEC souhaite engager le dialogue avec d'autres universités en France et dans le monde pour affiner et disséminer ce modèle.

ExceLLR (La Rochelle Université) 16 M€

L'université de La Rochelle a présenté un projet visant à développer la signature de l'université de La Rochelle sur le « littoral urbain durable intelligent » (*smart urban coastal sustainability*), en s'appuyant sur les forces de La Rochelle (université et territoire), avec l'ensemble des partenaires (y compris université européenne), dans tous les domaines, formation (appui sur IDEFI, IDEFI-N et NCU), recherche, liens avec le territoire, international, et un fort soutien des entreprises et collectivités.

EXPOSUM (Université de Montpellier) 23,2 M€

L'université de Montpellier s'appuie sur ses forces reconnues au niveau international et ses partenariats, entre autres avec les pays du Sud, pour proposer la mise en place d'un institut de l'exposome, dont le but est l'étude transdisciplinaire et décloisonnée des risques multi-environnementaux (expositions biologiques, chimiques et physiques) qui pèsent sur la santé humaine tout au long de la vie. Il s'agira d'accélérer la production et la circulation de connaissances fondamentales et cliniques applicables, en travaillant de façon interdisciplinaire et décloisonnée (en formation comme en recherche), avec un appui sur des plateformes performantes. Le dialogue entre sciences biologiques, médicales et sociales sera facilité par la mise en œuvre de la science des données, avec au cœur la diffusion mondiale des savoirs grâce aux données ouvertes.

FIRE UP (Université de Paris) 30 M€

L'université de Paris vise à renforcer sa place et son image d'université de recherche au cœur de Paris, attentive aux évolutions majeures de notre société. Pour cela elle rassemble ses forces, dans le cadre du projet FIRE-UP, en proposant deux programmes qui mobilisent interdisciplinarité et innovation pour renforcer son impact sur la société. Le premier programme concerne la formation des étudiants, du premier cycle au post-doctorat, pour renforcer interdisciplinarité et liens avec le monde socio-économique ; le second vise à réunir les forces de formation, recherche et innovation de l'université au sein d'écosystèmes, dénommés Atriums, afin de renforcer le lien science-société, autour de trois enjeux : impact des humanités et sciences sociales sur la société, géosciences durables (avec entre autres l'IPGP) et santé des femmes (qui accueillera la nouvelle école de maïeutique).

HARMI (Comue Université Bourgogne Franche-Comté) 14 M€

Appuyée sur ses forces déjà reconnues au niveau international en microbiologie, la COMUE Université Bourgogne-Franche-Comté développe avec ses partenaires (CNRS, INRAE) dans HARMI un projet ciblé sur le développement de la recherche sur le microbiome (recherche, formation par la recherche, applications, partenariats socio-économiques, diffusion à la société), avec l'ambition de devenir un pôle internationalement reconnu sur ce sujet. Des changements de paradigmes seront recherchés dans les quatre domaines de la microbiologie environnementale, de la microbiologie alimentaire, de l'interaction hôte-microbe, et de la biotechnologie microbienne, afin de permettre des avancées au service de la sécurité des aliments, de l'agriculture durable, de la santé et de la préservation des environnements aquatiques et terrestres.

IFSEA (ULCO Université du Littoral côte d'Opale) 8,1 M€

Projet d'EUR transdisciplinaire qui vise à une renommée internationale pour les sciences marines, l'halieutique et les produits de la mer, IFSEA s'appuie sur 9 masters existants, en prévoyant leur décloisonnement, leur internationalisation, la mise en place d'un système souple majeure/mineure, la FI comme la FTLV. Cette EUR s'appuie sur des laboratoires de haut niveau de l'université avec ses partenaires (CNRS, IFREMER, ANSES), et sur la position stratégique unique de Boulogne sur mer, premier port de pêche français, et premier centre européen de transformation des produits de la mer. Elle pourra donc compter sur des partenariats socio-économiques locaux forts, tout en visant une attractivité internationale, autour de 4 axes : écosystèmes marins, sécurité et qualité des produits de la mer, ingénierie de la chaîne d'approvisionnement et commerce international, gouvernances et politiques d'aménagement côtier.

InnovationS (Université de Bordeaux) 24,4 M€

Par le projet InnovationS, l'université de Bordeaux, appuyée sur sa multidisciplinarité et sa stature internationale, vise à intensifier la culture et les pratiques de l'innovation et de l'entrepreneuriat sous toutes leurs formes, dans l'université et avec ses partenaires. Le projet s'appuie sur le plan stratégique U 30, qui a été élaboré avec l'ensemble des communautés académiques et des partenaires. 18 actions sont ainsi ciblées, dans 24 domaines porteurs d'innovations, et une attention particulière sera portée au développement des compétences et à la reconnaissance de l'engagement. Trois champs sont particulièrement ciblés : la santé (dont la santé publique), l'agroenvironnement, les sciences et arts. Ce projet concerne tout le territoire de l'UB, y compris ses campus délocalisés et connectés, ainsi que ses partenaires internationaux, dont l'université européenne et le campus euro-régional avec l'université du Pays Basque. Partenaires industriels et collectivités territoriales seront pleinement associés tout au long du projet.

IREKIA (UPPA, Université de Pau et des pays de l'Adour) 8,8 M€

Appuyée sur son I-Site, l'UPPA vise, avec le projet IREKIA, à doubler le nombre d'étudiants en provenance du pays basque français, une des régions où il y a le moins de poursuite d'étude dans le supérieur. Elle compte développer la capacité de ses sites basques, en faisant passer le nombre d'étudiants de 4000 à 8000. Elle s'appuiera pour cela sur une pédagogie active, un développement des fablabs, 50 nouveaux diplômes professionnels de premier cycle, 30 de second cycle d'ici 2030, ainsi que des labcoms avec des partenaires industriels, un observatoire, un learning lab acteur de l'innovation pédagogique, une formation flexible et personnalisée.

Mat-Light 4.0 (université de Haute-Alsace, Mulhouse) 10,7 M€

L'université de Haute-Alsace présente un projet qui s'appuie sur une excellence scientifique déjà reconnue à l'international dans le domaine de la photopolymérisation, afin de devenir l'université de référence au niveau international dans ce domaine. Le projet englobe l'innovation pédagogique (formation par projets) pour laquelle l'UHA a déjà une expertise reconnue (prix PEPS 2019), et le développement du continuum formation-recherche-innovation, en renforçant ses réseaux académiques et partenariats industriels, et en rassemblant l'ensemble des partenaires formation-recherche-innovation dans un bâtiment unique. Le projet s'appuie également sur une plateforme de recherche unique avec des instruments de classe mondiale. L'UHA entend ainsi apporter sa contribution aux enjeux de transition énergétique et environnementale.

Sorb'Rising (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) 18,4 M€

L'UP1PS a élaboré collectivement le projet Sorb'Rising, qui vise à faire évoluer la culture de l'établissement vers un fonctionnement plus collectif et plus ouvert sur la société et l'international, permettant ainsi de mieux répondre aux attentes des étudiants et de la société, et d'augmenter l'engagement des SHS pour le développement des objectifs de développement durable et la résolution des défis sociétaux contemporains. En partenariat avec le CNRS, l'IRD, et avec le soutien de réseaux internationaux (AUF, université européenne Una Europa...) et de nombreux partenaires culturels et sociopolitiques, l'université a construit un nombre important d'actions visant à faire progresser ces deux objectifs.

SPRINGBOARD (Université Paris Saclay) 32 M€

L'université Paris-Saclay vise par ce projet à consolider ses fondamentaux pour le développement à long terme d'une attractivité durable, nationale et internationale. Pour cela elle souhaite garantir d'excellentes qualités d'études et de travail pour ses personnels comme pour ses étudiants, et développer l'identité collective de l'université. A la suite d'un processus participatif, elle a élaboré quatre lignes d'action : une refonte du SI dans le champ de la formation, afin d'améliorer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des formations, accompagnée d'un effort accru de lien entre collège, lycée et université, au service de la diversité ; un développement de processus de recrutement de personnels internationaux adaptés, comportant en particulier un environnement pour la recherche, ainsi que le développement de la science ouverte ; un renforcement du lien formation-recherche en dotant les *graduate schools* et formations de premier cycle de chefs de projets recherche ; un renforcement des liens science-société, avec un projet de campus durable, et le développement de projets à l'interface arts, science et création, ainsi que de projets participatifs.

UP Squared (Université de Poitiers) 16 M€

L'université de Poitiers présente un projet de réorganisation d'ensemble de ses forces pour être en mesure de donner la meilleure réponse aux enjeux de responsabilité sociale de l'université, de son engagement dans la cité. Pour ce faire elle organise ses campus et ses missions autour des enjeux de développement durable et des défis sociétaux : 6 campus thématiques (formation, recherche, innovation) autour de 3 objectifs de développement durable , santé et bien-être, qualité de l'éducation, villes et communautés durables, trois *graduate schools* seront créées sur chacun de ses thèmes. Le projet implique partenaires académiques (CNRS, INSERM, ISAE-ENSMA, CHU...) et socio-économiques.

A propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur: [@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

A propos du plan national de relance et de résilience (PNRR)

La **Facilité de relance et de résilience (FRR)** est l'instrument phare du plan de relance européen engagé pour la période 2021-2023. Elle constitue une aide directe à la relance dans les Etats membres pour financer les réformes structurelles, les transitions écologique et numérique, et l'accélération de la croissance potentielle. Elle permettra de rembourser aux Etats membres une partie des crédits nationaux qu'ils auront engagés, à partir du 1er février 2020 et jusqu'au 31 août 2026, dans leurs plans de relance nationaux. A ce titre, la part des subventions maximale attribuée à la France est estimée à 40 Md€ sur le montant de 100 Md€ du plan « France relance ». Pour en bénéficier, la France a présenté le 28 avril 2021 un Plan national de relance et de résilience (PNRR) pour la période 2021-2026. Il a reçu une évaluation positive de la part de la Commission et a été adopté à la majorité qualifiée du Conseil de l'Union européenne à l'été 2021. **Le PIA 4 fait ainsi partie intégrante des mesures éligibles à un financement par la FRR telles que présentées dans le PNRR.** Le soutien apporté au titre de cette facilité interviendra sous forme de remboursement à l'Etat des financements octroyés et non d'un financement direct auprès des bénéficiaires.

Plus d'informations sur: <https://www.economie.gouv.fr/plan-national-de-relance-et-de-resilience-pnrr#>



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse :

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
01 55 55 82 00
presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence nationale de la Recherche
01 78 09 80 70
contactpresse@agencerecherche.fr